Saison 2018 2019



COMITE DIRECTEUR du Lundi 29 Octobre2018 PV N°4

Président: BOSCARI, Jérôme.

<u>Présents</u>: Arrigoni Jean Yves, Arnon Romaric, Auger Christian, Baldass Marie Line, Boscari Christelle, Collado Philippe, Faure Jean Pierre, Labroue Bernard, Lepkowicz Michel, Moulierac Jean Claude, Nezry Nicolas, Rauzy Jean, Soleto Jean Claude, Sowinski Dany, Tristan Daniel (CTD), Trojet Alexandre.

<u>Excusés</u>: Berguit Maxime, Carrasco Antoine, Coronado Alain, Gouze Jean Luc, Jutgla Myriam, Perez Sandra, Royer Jean Jacques, Ronze Daniel,

Secrétaire de séance : RAUZY Jean.

Ouverture de séance.

A 19H00 par Boscari Jérôme. Après un mot de bienvenue adressé à toutes les personnes présentes, le président indique que la séance du soir est consacrée à la préparation de l'assemblée générale du 30 novembre 2018. Seront évoqué les modifications règlementaires proposées lors de l'A.G et le bilan financier 2017 2018 présenté par le commissaire aux comptes Mr MARENCO. Les questions diverses termineront la séance.

Approbation du PV N° 3.

Le PV N°3 du comité directeur du 08 Octobre 2018 est validé à l'unanimité.

Préparation de l'assemblée générale.

Le président remercie la municipalité et le club de Lacourt-Saint-Pierre qui ont bien voulu accueillir cette année encore l'assemblée générale d'hiver. Il présente ensuite l'ordre du jour et détaille son contenu.

Concernant les modifications règlementaires proposées, le président rappelle l'intérêt qu'elles présentent. Sur les deux modifications présentées seule une est retenue et sera présenté au vote des clubs lors de l'Assemblé Générale d'hiver.

Modification adoptée par le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents ET soumise à l'Assemblée Générale d'Hiver

TEXTE

« Modification texte joueur inscrit sur la feuille de match pouvant être remplaçant

Lors de l'assemblée générale d'été du 29 Juin 2016, les clubs ont adopté le vœu émanant du comité directeur à savoir :

Dans les catégories U 15, D4 et D 5 les clubs ont la possibilité d'inscrire un joueur de leur composition en tant que remplaçant.

Le comité directeur vous demande de faire évoluer cette disposition en l'étendant dans les compétitions U 17 gérées par notre district. Le joueur remplaçant ne pourra assurer cette fonction que pendant 45 minutes maximum. Ensuite il pourra prendre part au jeu et un autre joueur pourra assurer la fonction d'arbitre assistant.

Pour les catégories U 15 et U 17 uniquement cette mesure s'applique également sur les matchs de coupe.

Si pour une raison quelconque il y a carence de joueurs pour assurer le rôle d'assistant un dirigeant inscrit sur la feuille de match pourra assurer cette mission »

Pour le bilan financier, le président donne la parole à Éric Marenco, expert-comptable, commissaire aux comptes du District de football de Tarn-et-Garonne. Avec précision ce dernier détaille les différentes lignes comptables et explique les variations. A l'issue, il précise que les comptes du District dégagent un excédent de 14.865 €, ce qui atteste d'une très bonne santé financière. Il ajoute que les dépenses effectuées sont bien orientées vers les clubs, souligne la rigueur financière appliquée dans la gestion du budget et insiste sur la compétence et l'organisation des membres du pôle financier dans la tenue des comptes. Pour clore son intervention Éric Marenco indique qu'il approuve les comptes du District de football de Tarn-et-Garonne, pour la saison 2017-2018, sans observation et sans réserve.

A l'issue de l'exposé du commissaire aux comptes, le comité directeur du district de football de Tarn-et-Garonne adopte le bilan financier 2017 2018 à l'unanimité.

Sur Proposition du Président et du Trésorier la demande est faite au comité directeur de donner la confiance à la société EAP Audit représenté par Mr Éric MARENCO pour le commissariat au compte pour une durée de 6 ans ; Le comité directeur vote à l'unanimité

Questions diverses.

Le président évoque l'assemblée générale de la ligue d'Occitanie prévue à Lattes (34) le samedi 3 novembre 2018 et l'organisation du transport des participants.

Il évoque dans un second temps le courrier de Mr Ponsonnet dirigeant du club de Bessens au sujet du déroulement du championnat sénior féminin.

Les difficultés liées à la couverture des rencontres officielles des différentes divisions, par des arbitres officiels, sont ensuite abordées. Après discussion, le comité directeur du district de football de Tarn-et-Garonne se réserve le droit de modifier les désignations à trois arbitres en Départemental 1 pour les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage, afin de privilégier les autres divisions.

Est ensuite examinée la situation des infrastructures du club de Caussade et particulièrement des problèmes liés à l'éclairage. Conformément au règlement et sur proposition de la Commission des Terrains, le comité directeur décide de suspendre à partir du mardi 30 Octobre 2018 et jusqu'à entière réparation de l'éclairage, l'autorisation de jouer en nocturne. L'autorisation de jouer en nocturne ne sera rétablie qu'après que la commission des terrains ait vérifié la remise en état des installations. En attendant cette remise en état, les rencontres à venir seront reprogrammées en diurne par la commission des coupes et championnats.

Le CTD Daniel Tristan présente le projet de convention entre l'éducation nationale et le district de football de Tarn-et-Garonne. Il a sollicité la FFF pour avis.

Le CDFA Romaric Arnon, demande si le district pourrait piloter l'achat groupé de buts réservé aux catégories du football d'animation. Proposition approuvée.

A l'occasion du Téléthon prévu les 7 et 8 décembre 2018, le comité directeur décide à l'unanimité de reconduire les actions de soutien, tant chez les séniors que chez les jeunes.

La commission du football diversifié évoque les épreuves de futsal et de beach-soccer. Pour le futsal est enregistré avec regret le forfait général du club de Caussade. Les organisateurs de l'épreuve recherchent un club remplaçant. Dans les semaines à venir, le président du district et de la commission football diversifié recevront les représentant du beach-soccer du département.

Le prochain comité directeur est fixé au 14 décembre 2018.

A 21heures 20, l'ordre du jour étant épuisé, le président Jérôme Boscari lève la séance.

Le Président Le secrétaire

Jérôme Boscari Jean Rauzy